

# saintmarcellin

# 8 - MAI - JUIN 2022

MAGAZINE



## INFOS PRATIQUES

### ➔ MAIRIE

21 place d'Armes  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 41 61  
[communication@saint-marcellin.fr](mailto:communication@saint-marcellin.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi  
et vendredi: 8h30 > 12h/13h30 > 17h  
Samedi: 8h30 > 11h30

### ➔ CCAS

Espace Riondel – 2 bd Riondel  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 81 21  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi:  
8h30 > 12h/13h30 > 17h  
Jeudi: 8h30 > 12h

### ➔ LA FABRIK

Espace Riondel – 2 bd Riondel  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 81 31

### ➔ 1/3 LIEU NUMÉRIQUE

52 bd du Champ de Mars  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 36 09 17

### ➔ ESPACE FRANCE SERVICES

2 avenue du Collège  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 88 76 67  
**Accueil MSA:** 09 69 36 87 00  
**Accueil CPAM:** 3646

### ➔ SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

7 rue du Colombier  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 45 48

### ➔ MAISON DU DÉPARTEMENT SUD GRÉSIVAUDAN

Avenue Jules David  
38162 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 36 38 38

### ➔ LE DIAPASON

11 rue Jean Rony  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 89 84

### ➔ MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Saint-Marcellin Vercors Isère  
communauté  
1 bd du Champ de Mars  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 02 91

### ➔ CINÉMA LES MÉLIÈS

Bd Riondel – 38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 03 37

### ➔ DÉCHÈTERIE

Route de la Croix de May  
38160 Saint-Sauveur  
Tél.: 04 76 38 66 03

### Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi:  
9h > 12h/13h30 > 18h  
Mardi, vendredi: 10h > 18h  
Samedi: 9h > 18h  
Dimanche: fermé

## EN BREF

### RECETTE ANTI GASPI RECYCLEZ LES ROULEAUX DE PAPIER TOILETTE



À l'aide d'un ciseau faire 4 encoches puis rabattre en croisant. Mélanger du terreau avec un peu de sable fin et de la terre du jardin. Remplissez vos rouleaux recyclés et semez-y vos graines, n'oubliez pas d'arroser sans noyer les graines. Le moment venu, vous pourrez mettre en pleine terre la plantule avec son godet en carton. Il se dégradera naturellement dans la terre du jardin. Attention ne pas utiliser les rouleaux que l'on peut jeter dans les WC, ils sont trop fragiles.

Si vous voulez nous faire part de vos recettes et autres conseils anti gaspi, vous pouvez les envoyer à:  
**[communication@saint-marcellin.fr](mailto:communication@saint-marcellin.fr)**

## UN SCANNER À L'HÔPITAL



Depuis le 11 avril, l'hôpital de Saint-Marcellin est équipé d'un scanner. Situé au rez-de-chaussée du bâtiment, il dispose d'une entrée dédiée depuis l'extérieur (à droite de l'entrée principale). Les rendez-vous peuvent se prendre au 04 76 38 22 03 (de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h du lundi au vendredi). 3 places situées avenue Félix Faure sont réservées en zone bleue pour permettre une meilleure rotation des véhicules afin que les usagers puissent bénéficier de ce nouveau service.

## AIDE AU CHAUFFAGE

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Saint-Marcellin renouvelle son dispositif d'aide au chauffage à destination des Saint-Marcellinois âgés de plus de 65 ans qui rencontrent des difficultés financières pour payer leurs factures d'énergie.

### Les conditions à remplir :

- ➔ Résider à Saint-Marcellin
- ➔ Être locataire ou propriétaire de son logement principal
- ➔ Ne pas dépasser le revenu brut global suivant : 11 200 € pour une personne vivant seule, 16 300 € pour un couple

Un rendez-vous d'instruction est à prendre jusqu'au 10 juin au CCAS. Au-delà de cette date, les demandes ne seront pas instruites. Une liste de pièces justificatives vous sera alors remise pour permettre l'étude de votre situation.

**Contact : CCAS de Saint-Marcellin**  
au 04 76 38 81 21  
**[contact.ccas@saint-marcellin.fr](mailto:contact.ccas@saint-marcellin.fr)**

# L'ÉDITORIAL



RAPHAËL MOCELLIN

Maire de Saint-Marcellin



*La guerre en Ukraine fait résonner en nous la valeur de la Paix. ”*

## LA VALEUR DE LA PAIX

La ville de Saint-Marcellin s'inscrit pleinement dans l'élan de solidarité national et international en faveur des populations ukrainiennes. Le conseil municipal a, ainsi, voté une subvention de 5000 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (Faceco). Nous avons également mis à disposition des appartements et nos équipes se mobilisent chaque jour pour accompagner les réfugiés et les bénévoles.

La guerre en Ukraine fait résonner en nous la valeur de la Paix. Ce sera le sens de la première Journée organisée le 15 mai pour fédérer les Saint-Marcellinoises et les Saint-Marcellinois autour du devoir de mémoire et de la commémoration du 8 mai marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Françoise Sagan sera mise à l'honneur les 13 et 14 mai et nous célébrerons aussi une autre figure locale : Barbara avec le festival dédié à la chanson française du 18 au 21 mai.

Nous poursuivons la concertation avec les Saint-Marcellinoises et les Saint-Marcellinois autour des projets urbains qui vont marquer ce mandat avec 2 nouveaux ateliers les 7 et 18 mai.

Enfin, dans ce magazine, nous évoquons les grandes lignes du budget 2022, un budget à la fois ambitieux et prudent. L'inflation, la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, les incertitudes internationales appellent à une très grande prudence dans la gestion de la ville. Cette prudence ne remet pas en cause l'ambition de transformation de notre territoire.

Votre équipe est au travail et renforce sa mobilisation dans cette période difficile.

### SOMMAIRE

4 | CAPTURER L'INSTANT

6 | L'ESSENTIEL DE L'ACTU

**GRAND FORMAT**  
BUDGET 2022  
CONSTRUIRE L'AVENIR

8



11 | CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

12 | CRÉATION D'UN MARCHÉ NOCTURNE

13 | ÉVÉNEMENT

14 | ON A VOTÉ AU CONSEIL

15 | OPINIONS POLITIQUES

16 | ON SORT !



# Capturer L'INSTANT

## SUCCÈS POUR LA FÊTE DU SAINT-MARCELLIN

Cette journée, dédiée aux richesses gastronomiques du territoire, a accueilli de nombreuses animations et a connu un franc succès, malgré les conditions météo. Aux côtés de la ville de Saint-Marcellin, du comité pour le Saint-Marcellin IGP, de nouveaux partenaires étaient présents : l'office de tourisme de Saint-Marcellin Vercors Isère, le comité interprofessionnel de la noix de Grenoble, le vignoble Vitis Vienna avec le soutien de Vienne Condrieu Tourisme.





## RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN À L'UKRAINE ET AUX UKRAINIENS

Raphaël Mocellin, maire de Saint-Marcellin, Frédéric de Azevedo, président de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, les maires et les élus de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, les conseillers départementaux Bernard Perazio et Imen De Smedt ainsi que de très nombreux Saint-Marcellinois se sont rassemblés pour apporter leur soutien à l'Ukraine et aux Ukrainiens le 3 mars, place du champ de Mars. Lina et Jean Dherbey ont témoigné de ce que vit leur famille en Ukraine.



## BIENNALE DES ARTS SINGULIERS ET INNOVANTS

Les communes de Saint-Marcellin, de Saint-Jean-en-Royans et de La Baume d'Hostun se sont associées pour accueillir du 8 au 24 avril la 8<sup>e</sup> Biennale des arts singuliers et innovants organisée un mois plus tôt à Saint-Étienne. Durant 15 jours, cette manifestation a permis de découvrir les œuvres singulières d'artistes locaux et régionaux dans les espaces publics et les commerces.



## RÉUNION PUBLIQUE LE 8 MARS

La salle de conférences de l'espace Saint-Laurent a fait salle comble le 8 mars à l'occasion de la réunion publique qui présentait l'Opération de revitalisation du territoire (ORT). Le maire Raphaël Mocellin, Monique Vincent (1<sup>ère</sup> adjointe), Christian Dreyer (adjoint à l'urbanisme), Alain Renault (adjoint au commerce), Mathieu Germain (conseiller délégué à la démocratie participative) et Jérôme Perrot (chef de projet de l'Opération de revitalisation de territoire) ont présenté les projets en cours ainsi que les étapes de concertation. 3 marches urbaines ont ensuite été organisées.



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la ville de Saint-Marcellin a organisé le 8 mars la projection du film *Debout les femmes*, réalisé par François Ruffin et Gilles Perret. Cette projection a été suivie d'un débat sur le thème « Échanges sur la place des femmes aujourd'hui » animé par Monique Vincent (1<sup>ère</sup> adjointe), Imen De Smedt (adjointe à la politique de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique) et Nicole Nava (adjointe à la politique culturelle, touristique et patrimoniale).

## CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Le 26 mars, s'est déroulée la cérémonie de citoyenneté en présence de Raphaël Mocellin (maire, vice-président de SMVic et conseiller régional), de Monique Vincent (première adjointe) d'Imen De Smedt (adjointe et conseillère départementale), d'Élodie Jacquier-Laforge (députée) et de nombreux élus. Une vingtaine de jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur la liste électorale ont reçu leurs cartes électorales ainsi que les livrets du citoyen.



# L'ESSENTIEL DE L'ACTU



## ⇒ CAMPAGNE

### ⇒ CAMPAGNE

## DES HÉROS DU QUOTIDIEN

La ville lance une campagne pour mettre en lumière les métiers du lien : aides à domicile et service de portage à domicile. « Des héros du quotidien » avec de super-pouvoirs, indispensables au maintien à domicile des Saint-Marcellinois.



D'ici à 2050, la France comptera près de 5 millions de personnes âgées de plus de 85 ans. La ville de Saint-Marcellin a fait du soutien à domicile une priorité. Il n'existe que 2 CCAS (Centre communal d'action sociale) en Isère : Saint-Marcellin et Saint-Martin-d'Hères proposant un service d'aides à domicile. À Saint-Marcellin, le service d'aides à domicile regroupe 23

agents, ce qui représente 31 600 heures chez 180 usagers (en 2021). Le service du foyer-portage compte 3 agents pour 130 bénéficiaires. En pleine expansion, le secteur de l'aide à domicile peine à recruter. Avec cette campagne, la ville souhaite valoriser ces métiers qui sont parmi les plus porteurs du marché de l'emploi.

## ⇒ SCRUTIN

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les 12 et 19 juin, les Saint-Marcellinois sont appelés à élire le député qui représentera la 9<sup>e</sup> circonscription de l'Isère pour un mandat de 5 ans.

#### QUI PEUT VOTER ?

Les Saint-Marcellinoises et les Saint-Marcellinois âgés d'au moins 18 ans (au plus tard la veille du premier tour de scrutin), de nationalité française, jouissant de leurs droits civils et politiques et inscrits sur les listes électorales.

Pour vérifier votre inscription, rendez-vous sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

#### LES BUREAUX :

Bureau n° 1 : Mairie (21 place d'Armes)

Bureaux n° 2, 3 : Forum (cours Vallier)

Bureau n°4 : Salle polyvalente (3 avenue de la Santé)

Bureau n°5 : Le Diapason (11 rue Jean Rony)

#### COMMENT FAIRE UNE

#### PROCURATION ?

Vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Cette personne devra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place. Elle ne peut détenir plus de 2 procurations. Pour effectuer les démarches, il faut soit se rendre au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires, soit remplir un formulaire en ligne sur : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr), puis vous rendre au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires pour faire valider votre identité.

### ACCUEILS DE LOISIRS Préparez les vacances d'été

Les accueils de loisirs Les P'tits Loups (3-6 ans), les Grands Loups (6-11 ans) et Activ'Jeunes (11-17 ans) fonctionneront du 8 juillet au 30 août (sauf jours fériés). Un programme détaillé sera disponible sur le site de la ville le 16 mai.

2 séjours sont au programme pour Activ'jeunes dont un avec Les Grands Loups (10 ans) à Vallon-Pont-d'Arc du 18 au 22 juillet et un autre pour les 11-17 ans à Crupie du 16 au 19 août. Inscriptions du 16 mai au 3 juin.

Info+ [www.saint-marcellin.fr](http://www.saint-marcellin.fr)



👉 ÉVÉNEMENT

## UNE JOURNÉE POUR SE SOUVENIR

Le dimanche 15 mai, la ville organise une journée regroupant différentes cérémonies locales pour fédérer les Saint-Marcellinois autour du devoir de mémoire. Explications.

Afin de donner plus d'ampleur aux cérémonies commémoratives locales, la ville a fait le choix de regrouper plusieurs commémorations locales le dimanche 15 mai.

### UN PARCOURS MÉMORIEL, UNE EXPOSITION ET UN FILM

Un parcours mémoriel sera proposé. Celui-ci partira à 10 h 30 du monument du docteur Carrier en rappelant qui étaient les résistants Jean Rony et le docteur Carrier, puis fera étape place d'Armes (devant la plaque commémorant le bombardement de 1944), se poursuivra rue Jean Baillet (en évoquant sa vie), avant de s'achever devant le Monument aux morts en rappelant les différents conflits et leurs conséquences. À 12 h sous les arcades de l'espace Saint-Laurent, se déroulera la visite inaugurale de l'exposition « Automne 43 : résistance et répression » réalisée par le musée de la Résistance et de la déportation. L'exposition sera visible du 10 au 19 mai à l'hôtel de ville. À 17 h, sera projeté le film *Lucie Aubrac*, au cinéma Les Méliès, qui sera suivi d'un échange avec le public.

# Journée MÉMOIRE



### PAROLE D'ÉLUES

Véronique  
TODESCO



adjointe en  
charge de la vie  
associative et  
de l'animation

Olivia  
JACQUOT



conseillère  
déléguée à  
l'animation

« Saint-Marcellin a été un haut lieu de la Résistance. Avec cette journée Mémoire, nous souhaitons rappeler l'histoire et les actes de ces femmes et hommes qui ont su résister. Cette journée a pour objectif la transmission de la mémoire et la sensibilisation des jeunes générations. »

👉 CHANSON FRANÇAISE

## FESTIVAL BARBARA

Du 18 au 21 mai, le festival Barbara – organisé par la ville – vous propose une plongée dans les différentes tonalités de la chanson française avec des concerts, une exposition et le tremplin coup de pouce.

### MERCREDI 18 MAI

👉 18 h – Espace Saint-Laurent – Vernissage de l'exposition « Barbara, de théâtre en théâtre » Exposition du 18 au 21 mai 2022

👉 19 h 30 – Musée du grand séchoir (Vinay) No Mad ? Des oiseaux la nuit

### JEUDI 19 MAI

👉 20 h – Couvent des Carmes (Beauvoir-en-Royans) – La Féline

### VENDREDI 20 MAI

👉 20 h – Le Diapason

Ours/Mathieu Boogaerts

### SAMEDI 21 MAI

👉 17 h 30 – Parvis du Diapason : Tremplin coup de pouce

**Cash misère** : 3 musiciens qui mettent leurs voix au service d'un projet à texte sur une musique plurielle.

**La Palessou** : une caravane d'instruments variés, qui pimentent des textes originaux.

**+++** : Mel, Andrew et Max, les 3+ associent poèmes en français, polyphonies, rap et rock.

👉 20 h – Le Diapason – Emily Loizeau

Première partie : Belfour



# GRAND FORMAT

## BUDGET 2022 CONSTRUIRE L'AVENIR

Voté lors du conseil municipal du 29 mars, le budget 2022 développe un programme d'investissements ambitieux et poursuit la maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement pour améliorer la qualité de vie des Saint-Marcellinois.

### LES OBJECTIFS DU BUDGET

- ⊕ Accélérer les investissements pour renforcer l'attractivité
- ⊕ Poursuivre la modernisation durable du patrimoine communal et des services aux habitants
- ⊕ Amplifier la maîtrise courageuse des dépenses de fonctionnement
- ⊕ Maintenir le niveau de fiscalité

### UNE GESTION RIGOREUSE

Le budget de fonctionnement représente 12,44 M€. La collectivité confirme sa gestion rigoureuse en parfaite adéquation avec ses ressources. Il s'agit de maîtriser les dépenses et de maximiser les recettes. Le budget 2022 présente une légère augmentation des recettes de 3 %.

Les efforts pour économiser l'énergie seront poursuivis. La ville s'équipe progressivement de Leds dans ses bâtiments (30 000 €). La ville possède de nombreux équipements publics. En 2021, les dépenses pour les équipements sont de 333,55 €/habitant, ce qui est supérieur aux collectivités de même strate (288 €/habitant). « *Saint-Marcellin est la ville centre du territoire. À ce titre, elle assume des charges de centralité et porte de nombreux équipements structurants et innovants bénéficiant à tous les habitants. Nous sommes fiers de proposer à tous les citoyens : la Maison France services, le 1/3 lieu numérique, le campus connecté, le 1<sup>er</sup> centre social du territoire, des équipements sportifs, le palais de la musique...* », explique la première adjointe Monique Vincent.

Le contexte international et ses conséquences économiques (hausse du coût de l'énergie, des fluides et des matériaux) amènent à augmenter les charges à caractère général de 15 %, soit 430 940 € (dont 117 000 € de hausse du tarif de l'énergie par rapport à 2021). De plus, l'inflation et l'augmentation annoncée du point d'indice des fonctionnaires vont probablement engendrer une hausse des salaires que la ville devra prendre en compte.

### LES PRIORITÉS DU BUDGET

- ⊕ Une ville engagée qui place l'enfant au cœur de la politique éducation qui représente plus de 12 % du budget et 2 % du budget d'investissement.
- ⊕ Une ville dynamique au service de ses habitants et en soutien à ses associations au travers de politiques jeunesse, sportive, culturelle et d'animation de la vie locale soit 16 % du budget et 18 % du budget d'investissement.
- ⊕ Une ville avenante au cœur des solidarités humaines grâce à son CCAS (Centre communal d'action sociale). La ville apporte un soutien au CCAS par l'intermédiaire de la subvention d'équilibre : 11 % des dépenses, soit 1,10 M€ (700 000 € de subvention et 400 000 € d'avantages en nature) et 1 % d'investissement.
- ⊕ Une ville conviviale et harmonieuse aux attraits préservés avec 27 % des dépenses de fonctionnement consacrées au cadre de vie et à l'aménagement urbain et 56 % des dépenses d'équipement.







## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les associations demeurent un élément essentiel du vivre-ensemble et les soutenir est un engagement fort de l'action municipale. Le montant des subventions sera à la hauteur des années précédentes :

**294 461,82 €** | **35 000 €**  
(subventions ville) | (subventions du CCAS)

## UNE VILLE PEU ENDETTÉE

La dette de la Ville comprend 11 emprunts au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour un montant total de 7 171 432 €, soit 899 € par habitant. La capacité de désendettement de la ville est de 3,7 ans, ce qui est très faible par rapport aux communes de même strate. En 2022, la ville ne recourra pas à l'emprunt.



Capacité de désendettement  
de la ville : **3,7 ans**

## PAROLE D'ÉLUE

Monique VINCENT



*1<sup>ère</sup> adjointe à la politique des affaires générales, des ressources financières et humaines et à la démocratie participative*

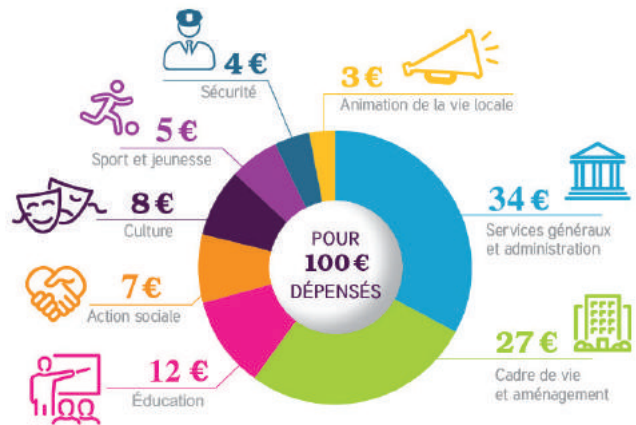
## LE BUDGET 2022 EN BREF

➔ Un budget de **19,36 M€**

Fonctionnement : **12,44 M€**

Investissement : **6,92 M€**

➔ Pour **100 €** dépensés



➔ **4,66 M€** d'investissement pour changer le visage de Saint-Marcellin

*Ce budget 2022 prudentiel, ambitieux et solidaire a pour vocation de répondre aux besoins des habitants. Il a été élaboré dans un contexte international tendu avec notamment une hausse des coûts de l'énergie, des fluides et des matériaux, ce qui occasionne une augmentation de 15 % de nos dépenses à caractère général. Nous tiendrons également compte de l'augmentation annoncée du point d'indice des fonctionnaires et du Smic. Je tiens à souligner la bonne santé financière de la commune et son faible endettement ce qui nous permet, cette année encore, de ne pas recourir à l'emprunt.*





## UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

La ville fait, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le choix de maintenir l'investissement à un haut niveau et poursuit l'ambition de mener à bien la transformation urbaine. Le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) a pour objectif :

- ⊗ L'amélioration du cadre de vie dans le cœur de ville et les quartiers
- ⊗ L'amélioration des équipements qui renforcent l'attractivité de la ville et l'animation
- ⊗ La promotion des enjeux de transition écologique
- ⊗ La protection des habitants par des investissements réguliers et continus en matière de sécurité
- ⊗ Le renforcement des solidarités
- ⊗ La poursuite des plans de rénovation des bâtiments



Ce budget a été réalisé dans un contexte de grande incertitude, il est à la fois prudent, mais se veut également volontariste pour poursuivre la dynamique engagée en 2021 pour faire de Saint-Marcellin une ville toujours plus accueillante, résiliente et solidaire.

## PAROLE D'ÉLU

Raphaël  
MOCELLIN



Maire de  
Saint-Marcellin

*Nous déployons un programme d'investissement ambitieux pour faire de Saint-Marcellin, une ville attractive où il fait bon vivre. L'année 2022 sera placée sous le signe de l'action et de la concrétisation de grandes opérations urbaines comme par exemple sur le champ de Mars. La commune va également engager le programme d'aménagement de l'avenue et du parking de La Saulaie. Nous poursuivons, grâce à l'Opah-RU, l'aide apportée aux propriétaires pour la rénovation de leur logement. Notre plan pluriannuel d'investissement de plus de 4 millions d'euros par an va nous permettre de changer le visage de Saint-Marcellin.*

## 4,66 M€ D'INVESTISSEMENT POUR CHANGER LE VISAGE DE SAINT-MARCELLIN

### AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET AMÉNAGEMENT URBAIN



Opérations structurantes de voiries : **1,02 M€** (avenue Saint-Vérand, avenue de Provence, parking de La Saulaie), Espaces publics (champ de Mars, place d'Armes, place Jean Vinay, rue de France) : **395 000 €**, ORT habitat Opah-RU (rénovation de l'habitat) : **150 000 €**, Espaces verts : **70 000 €**



### SÉCURITÉ

**37 000 €** (vidéoprotection, défibrillateurs...)



### CULTURE

Études sur le Bateau ivre : **30 000 €**, mise en sécurité de l'espace Saint-Laurent : **50 000 €**



### ÉDUCATION

Poursuite de la rénovation des écoles : façade école élémentaire du centre : **70 000 €**



### JEUNESSE

Skatepark : **230 000 €**



### SPORT ET ASSOCIATIONS

Travaux au stade carrier, notamment installation d'un arrosage intégré et rénovation des sanitaires : **100 000 €**



### ANIMATION DE LA VILLE

Cuisine de la salle polyvalente : **60 000 €**, études et travaux d'amélioration des bâtiments : **212 000 €**



# DES JEUNES EN ACTION(S)

Samedi 19 mars, s'est déroulée en salle du conseil municipal la cérémonie d'investiture des 9 nouveaux conseillers municipaux jeunes en présence du maire Raphaël Mocellin, des élus Monique Vincent, Imen De Smedt, Mathieu Germain, Jules Jany, Patricia Oddoux et Marie-Hélène Ballouey.



Créé en 2010, le conseil municipal jeunes (CMJ) est né de la volonté de la municipalité d'associer les jeunes Saint-Marcellinois à la vie de la commune et au fonctionnement des institutions, en sensibilisant à la citoyenneté et en renforçant la démocratie participative. Le CMJ se réunit une fois par mois pour prendre des décisions et dispose d'un budget de 10 000 € en investissement et de 5 000 € en fonctionnement. Des réunions thématiques sont organisées toute l'année. « *J'attends de vous du dynamisme, de l'investissement à long terme puisque votre mandat est d'une durée de 2 ans, de l'imagination, du courage et de l'audace ! N'ayez pas peur de sortir des sentiers battus et d'oser exprimer de nouvelles idées* », soulignait Imen de Smedt (adjointe en charge de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique) lors de la cérémonie d'investiture.

Depuis 2010, les jeunes conseillers municipaux ont réalisé de multiples actions dont certaines ont été primées : mise en place d'une borne Wifi gratuite sur le champ de Mars, ruche pédagogique récompensée par le prix « Démocratie jeunesse des trophées éco-actions » en 2014, création d'un reportage lauréat du prix Anacej (Asso-

ciation nationale des conseils d'enfants et de jeunes) en 2016, participation à la création d'un terrain synthétique ou encore réhabilitation du skatepark en lien avec les pratiquants, sans oublier leur mobilisation sans faille à des actions solidaires comme le kiosque à jouets pendant le marché de Noël...

## 9 JEUNES MOTIVÉS ET PLEIN D'IDÉES

Les 9 nouveaux élus ont détaillé leurs projets pour la commune. Zakarie Aloui souhaite mettre en place des tournois sportifs et de nouvelles animations. Aurélien Amara a des idées d'aménagements pour le quartier Beausoleil, le champ de Mars et La Saulaie. Chloé Amara voudrait rajouter des poubelles, décorer les rues et installer un laser game, un escape game ou un mini-golf. Salah Baissa désire développer des installations sportives dans des quartiers qui n'en ont pas, comme Ibrahim Diallo qui voudrait un city stade en centre-ville. Rayan Ferret aspire à une ville plus propre et espère rendre visite aux résidents des maisons de retraite. Thao Gardette souhaite davantage de bacs à compost et organiser des groupes de paroles sur les thèmes du handicap et

des LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres). Zoé Hardi a la volonté de déployer des animations autour de la sécurité routière et de développer le lien avec les personnes âgées. Quant à Zélie Reynaud-Ramel, elle souhaite mettre en place de nouvelles installations pour les Saint-Marcellinois. 9 jeunes très motivés qui vont entrer en action(s) !

## PAROLE D'ÉLUS

Imen DE SMEDT



adjointe en charge de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique

Jules JANY



conseiller municipal délégué à la jeunesse

« *C'est une chance pour notre commune d'avoir des jeunes qui sont prêts à s'engager et à s'investir dans la vie citoyenne au service des habitantes et des habitants avec pour principal objectif l'intérêt général. Le CMJ permet l'apprentissage de l'engagement individuel et collectif ainsi que la démocratie. Ces jeunes vont contribuer au dynamisme de la ville.* »

NOUVEAUTÉ

## CRÉATION D'UN MARCHÉ NOCTURNE

Après l'enquête réalisée du 4 janvier au 28 février, le premier marché nocturne verra le jour le 11 mai, place d'Armes.

231 personnes ont répondu au questionnaire. Les personnes interrogées pensent à 87,4 % que la création de ce marché peut redynamiser le centre-ville et 99,5 % envisagent de s'y rendre. Le mercredi est, le jour, privilégié à 38,6 % (mardi : 32,2 %, jeudi : 29,2 %). Les producteurs de fruits et légumes (83,1 %), les fromagers (66,7 %) et les bouchers (55,7 %) sont les 3 commerces qui intéressent le plus les futurs clients. Les produits proposés doivent se distinguer de ceux des autres marchés pour 66,8 % des répondants qui souhaitent des produits locaux (88,1 %), de l'artisanat (48,1 %) et des produits bio (41,5 %).

### 1<sup>ER</sup> MARCHÉ NOCTURNE : LE 11 MAI DE 17 H À 21 H

Cette enquête a permis de déterminer le jour, l'heure et les produits les plus adaptés aux attentes des Saint-Marcellinois. Le premier marché nocturne se tiendra le mercredi 11 mai de 17 h à 21 h, place d'Armes. À 17 h 30, l'association Trad'Accord proposera une animation de musique traditionnelle. Rendez-vous ensuite les 25 mai ; 8 et 22 juin ; 6 juillet et 20 juillet ; 3, 17 et 31 août ; 14 et 28 septembre et 12 octobre.



« Les résultats de l'enquête sont très encourageants et nous ont confortés dans l'idée de créer un marché nocturne, une nouvelle offre qui vient compléter celle des 3 marchés existants. Nous souhaitons valoriser les producteurs locaux, artisans, artisans d'art et proposer aux habitants une raison supplémentaire de déambuler dans notre ville en profitant de ces nouvelles animations. »

## PAROLE D'ÉLU

Alain RENAULT



adjoint au développement économique en charge du commerce, de l'artisanat et de l'emploi

NOUVEAU COMMERCE

## L'ATELIER GARAGE AUTOMOBILE

Maxime Vittoria a ouvert un garage et un libre-service automobile. Il propose aux mécaniciens aguerris de venir louer le matériel nécessaire pour effectuer les travaux sur leur véhicule et aux novices en mécanique de confier leur véhicule à un professionnel.



4 rue des Alpes

Sur rendez-vous du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30 au 07 80 61 58 26 ou [latelier.garage.automobile@gmail.com](mailto:latelier.garage.automobile@gmail.com)

TRAVAUX

## LA RUE JEAN BAILLET ROUVERTE À LA CIRCULATION

Dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg, les travaux de la rue Jean Baillet, débutés fin août 2021, se sont achevés le 16 mars, la voie a été rouverte à la circulation. Ces travaux ont été interrompus fin octobre, suite à l'effondrement d'un immeuble situé au 17 de la rue.

La mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, le remplacement de l'ancienne alimentation en eau potable ont été réalisés. Les travaux ont amélioré les liaisons douces (piétons et cycles). Cette voirie est désormais accessible aux personnes en situation de handicap et est transformée en zone de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h).





## ÉVÉNEMENT

# JOURNÉES FRANÇOISE SAGAN

Les 13 et 14 mai, plongez dans l'univers littéraire de Françoise Sagan à l'occasion de la venue à Saint-Marcellin de son fils : Denis Westhoff et de sa nièce Cécile Defforey (fille de Suzanne, la sœur aînée de Françoise). Lors de ces journées, sera inaugurée la rue Françoise Sagan.

Françoise Sagan (Quoirez) est née le 21 juin 1935, à Cajarc (Lot). Elle a une sœur aînée, Suzanne, née le 6 janvier 1924, un frère, Maurice, né le 20 mars 1926, mais décédé le 31 août 1926 et Jacques né le 20 août 1927.

La famille Quoirez est arrivée à Saint-Marcellin au début du second semestre 1940. Rapidement, le père de Françoise Sagan : Pierre Quoirez a trouvé à louer une vaste villa, La Fusilière, située en pied de coteau à quelques centaines de mètres du centre-ville. La maison de La Fusilière a offert un toit quotidien à Pierre Quoirez après ses journées de directeur des usines de la Fabrique d'appareillages électriques (FAE) de la CGE. Françoise Sagan y a passé toutes ses vacances et les week-ends. Elle a quitté Saint-Marcellin à l'automne 1945, mais y est souvent revenue, en 1946 lors du mariage de sa sœur, en 1949 lorsqu'elle était interne à Grenoble ou Villard-de-Lans, plus tard encore afin de rejoindre ses amis et faire étape sur la route du midi.

## INSPIRATION LITTÉRAIRE

Françoise Sagan a puisé une partie de son inspiration dans les paysages du Dauphiné et de Saint-Marcellin. Elle raconte ses longues promenades dans la campagne sur le dos de son cheval Poulou. Autour de la maison La Fusilière, sont venus se greffer la plupart des rêves et souvenirs d'enfance de Françoise Sagan. Françoise, sa mère et sa sœur, étaient d'ailleurs très probablement en baignade dans le grand bassin du parc de La Fusilière quand sont arrivés les avions allemands qui bombardèrent Saint-Marcellin. L'intrigue de son roman *De guerre lasse* se situe d'ailleurs dans le Dauphiné.

Les conditions de vie de cette jeune fille, malgré la guerre, ont très certainement joué un rôle non-négligeable dans son caractère indépendant et libre. « *Elle fut follement, démesurément, résolument, libre et indépendante pour son époque* », souligne son fils Denis Westhoff.

Dans une délibération du 22 septembre 2020, la Municipalité a décidé de nommer une rue Françoise Sagan, rue qui se trouve dans l'immédiate proximité de la maison La Fusilière. Une façon de rendre hommage à cette écrivaine avant-gardiste.

Article réalisé avec l'aide de Jean Briselet.



13-14  
MAI

## LE PROGRAMME DES JOURNÉES

### Vendredi 13 mai

⊗ 10 h 30 – Rencontre avec les lycéens au Lycée polyvalent La Saulaie

⊗ 14 h 30 – Conférence de Jean Briselet sur l'enfance et l'adolescence de Françoise Sagan – Salle de conférences de l'espace Saint-Laurent

⊗ 19 h – Soirée cinéma – *Sagan, l'élégance de vivre* suivie d'une discussion avec son fils Denis Westhoff au cinéma Les Méliès

⊗ 21 h – Séance de dédicaces/rencontres (co-organisé avec Le Marque-Page)

### Samedi 14 mai

⊗ 10 h – Inauguration de la rue Sagan

⊗ 10 h 45 – Lecture des œuvres de Françoise Sagan à la médiathèque et lancement du projet de dénomination de la médiathèque



<https://thermopyles.info/2021/06/17/petite-histoire-de-lenfance-et-de-ladolescence-de-francoise-sagan-a-saint-marcellin/>

# ON A VOTÉ

## AU CONSEIL MUNICIPAL



### AIDE AUX VICTIMES DES CRISES HUMANITAIRES

Dans le cadre de la mobilisation pour les populations d'Ukraine, la ville souhaite apporter son aide financière. Créé en 2013, le Faceco (fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) est un fonds géré par le centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il permet aux collectivités territoriales d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde. Le

Faceco constitue aujourd'hui l'unique outil de l'État donnant la possibilité aux collectivités de répondre rapidement aux situations d'urgence. Le montant de l'aide financière est fixé à 5 000 €. La ville va mettre également en place la gratuité des services publics de la ville pour les personnes demandeuses d'asile ou réfugiées pour une période de 3 mois renouvelable une fois.

### CONVENTION DE SÉCURITÉ AVEC LA GENDARMERIE ET SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Le dispositif « Petites villes de demain » comprend un volet « sécurité » avec l'objectif d'améliorer la coopération au quotidien entre la commune de Saint-Marcellin et la compagnie de gendarmerie afin d'assurer la tranquillité et la sécurité des citoyens. Dans ce cadre, la gendarmerie propose une offre de service adaptée pour répondre aux enjeux de sécurité du quotidien. La ville s'engage à intégrer le volet sécu-

rité dès la conception des projets urbains ; travailler en collaboration sur la vidéoprotection ; déployer des bornes de recharges électriques, mettre en place un déport du système de vidéo protection de la commune dans les locaux de la brigade et mettre à disposition de locaux dans le cadre d'actions menées « hors les murs » en direction du public. L'intercommunalité s'engage à l'amélioration des conditions de travail des gendarmes.

### AMÉNAGEMENT DE LA COLLINE DU MOLLARD

La ville envisage d'aménager un parc sur le secteur de la colline du Mollard. Les terrains situés à proximité immédiate du château du Mollard composent la trame verte de la ville et constituent une voie végétale au sein de l'espace urbanisé. Afin de conforter ce rôle, il est envisagé d'aménager un espace vert ouvert au public dont les objectifs sont :

- L'amélioration de l'embellissement de la ville
- La protection des paysages, de la topographie des coteaux et collines et de l'environnement

- La création d'un poumon vert au sein de la ville
- La mise en valeur du château Mollard.

Afin de réaliser cet aménagement, la commune va acquérir 2 parcelles d'une surface 7 673 m<sup>2</sup> et de 168 m<sup>2</sup>.



# Opini

### SAINT-MARCELLIN AVENIR

#### Faire de Saint-Marcellin une commune plus attractive

Ce début de printemps fut riche en événements marquants.

Riche en animations, d'abord, avec le retour de la vogue et de la Fête du Saint-Marcellin, toutes deux couronnées de succès. La Biennale des arts singuliers – qui se tient pour la première fois sur notre commune – va nous permettre d'apprécier les œuvres d'artistes locaux et régionaux.

Riche en solidarité, ensuite, avec la mobilisation pour l'Ukraine. Votre équipe municipale est en première ligne pour coordonner des actions de soutien, et nous remercions les nombreux bénévoles pour leur aide aussi spontanée que précieuse.

Riche du point de vue citoyen, enfin. Comme annoncé s'est tenue une réunion publique autour des projets urbanistiques structurants que nous portons. La transparence était entière, et complétée par une approche constructive directement avec vous, par le biais d'un travail participatif intense, où chacun a la parole.

Bien évidemment, tout cela n'est possible qu'à l'appui de finances maîtrisées, puisqu'au regard du contexte international et à l'inflation, la prudence n'est pas une option. Que les choses soient cependant claires : le budget voté récemment, à la fois ambitieux et responsable, ne prévoit aucune augmentation des impôts municipaux. Chères Saint-Marcellinoises, chers Saint-Marcellinois, ces joies et succès récents ne font que renforcer notre volonté de rendre notre commune toujours plus attractive.

Les élus de la majorité



# nions POLITIQUES

## SAINT-MARCELLIN POUR TOUS

**Chers concitoyens,**

Prévu le 15 février, le conseil municipal votant le budget a eu lieu le 29 mars confirmant ainsi une périodicité trimestrielle (le prochain aura lieu fin juin). Cette fréquence est trop faible pour une commune de notre taille.

L'introduction de Raphaël Mocellin mettant sur le même plan la démocratie française et le régime russe de Vladimir Poutine a été une insulte à notre pays pour nous comme pour nombre de nos concitoyens.

L'équipe en place représente un tiers des électeurs quand les oppositions assemblées en représentent le double. Malheureusement, au lieu de rechercher des consensus, elle est très agressive à l'encontre de toutes les oppositions, souvent méprise leurs questions, les interprète comme des pièges, voire même refuse d'y répondre. Tout cela rend les débats forts difficiles alors même que la présence de cinq groupes devrait permettre des échanges riches et variés.

Sur le fond les effets du Covid et de la guerre en Ukraine, le pouvoir d'achat des Saint Marcellinois est parfaitement ignoré. La taxe foncière augmente de 3,4 % du fait des bases et au conseil communautaire celle des ordures ménagères de 13,3 % (son taux passe de 9,91 à 11,28 %. Seul « Saint Marcellin Pour Tous » a voté contre).

Le total des taux fonciers est de 58 % soit 3,5 mois de valeur locative de nos bâtiments.

La suppression de 25 à 40 parkings, contre l'avis des commerçants, est prévue dans le centre alors que la rénovation de 100 logements va ramener environ 130 voitures.

Jacques Lascoumes,  
Lucille Vignon, Bruno Giardino,  
Sylvie Chapre

## SAINT-MARCELLIN DEMAIN

**La démocratie municipale à Saint-Marcellin...**

Mardi 29 mars, le conseil municipal permettait une fois de plus de confronter le maire à ses incohérences au travers d'explications confuses.

Les oublis répétés des conseillers municipaux d'opposition lors des cérémonies officielles nous ont conduits à l'interroger sur sa volonté de nous associer. Sans surprise voici sa réponse

concernant, par exemple, l'installation du conseil municipal jeune «... C'est une politique et choix du maire... On vous a pas invité volontairement ». Vous constaterez sans ambiguïté que ce dernier réaffirme haut et fort qu'il s'agit de sa décision et de sa vision de la politique. En voulant nous réduire au silence, le maire envoie un message fort et l'on peut légitimement s'interroger sur sa volonté d'une politique de concertation et d'ouverture. Hélas, ici le maire ne souhaite pas montrer à la jeune génération l'importance de la pluralité des représentations politiques.

Si aujourd'hui nous nous devons plus que jamais de défendre les principes démocratiques, nous pouvons considérer que cela commence dès la plus petite instance de notre pays, c'est-à-dire la commune. Une démocratie sans une opposition est-ce réellement une démocratie ?

Libre à chacune et chacun de se faire son opinion. N'oublions pas que chaque voix compte. Alors faites vous entendre lors des prochains rendezvous démocratiques.

Noëlle Thaon, Jean-Luc Piquier,  
Isabelle Gauvin

## SAINT-MARCELLIN VERTE ET SOLIDAIRE

**Tout va très bien madame la marquise !**

Le dernier conseil municipal valait le déplacement. Sous les critiques des oppositions, M. le Maire gardait son sourire inoxydable.

Il nous annonçait pourtant que le monde basculait dans une crise majeure avec la guerre en Ukraine. Mais qu'à cela ne tienne, les questions sur le fonctionnement du CCAS, au budget inchangé malgré le COVID et la crise énergétique, sont accusées de « fake news » par M. Balestas, sans autre débat. On imaginait l'annonce de mesures à la hauteur des enjeux pour les plus précaires, qui ne sauront bientôt plus payer leurs factures ? Rien.

Le tiers lieu a été déserté par ses animateurs et il est devenu, par la force des choses, un « tiers de lieu » ? Plus de Fablab, ni de microfo- lies ? Circulez, « c'est la vie des collectivités », pas de remise en cause.

Le Maire investit le conseil municipal jeune en excluant, à l'encontre de la volonté de ses adjointes, les élus des « minorités » ? C'est ma volonté, nous dit le Maire : « c'est moi qui décide ». Les promesses d'ouverture et de démocratie sont jetées aux orties, tant pis pour ceux qui y ont cru. Mais à part cela, tout va bien pour le budget. Pensez-vous que ces moyens sont mobilisés pour faire face à un moment social et environnemental dramatique ? Non, et on continue même à subventionner avec de l'argent public des activités climaticides.

On a juste l'impression désagréable d'une Mairie qui n'a pas l'ambition de ses moyens.

Tout va si bien que cela, M. le marquis ?

Jonathan Soen

## SAINT-MARCELLIN ÉCOLOGIQUE ET PROGRESSISTE

Dans le contexte mondial actuel, nous voyons un groupe majoritaire aux abois qui prend des décisions à l'emporte pièces sans concertation avec la population et les acteurs économiques.

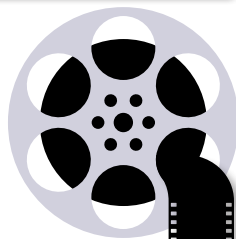
Nous constatons l'échec du Maire à réaliser son programme électoral. Un maire qui, après un rassemblement pour l'Ukraine sans convier l'ensemble des élus, remercie les participants « pour ce moment convivial » après l'intervention poignante d'une Ukrainienne.

Que dire d'adjoints, qui sous couvert de démocratie, imposent un projet gigantesque de 32 M€, « invariant » selon leur terme, sans avoir entendu préalablement habitants et acteurs économiques. Ces décisions privilégient l'arrivée de classes aisées au détriment de la population locale et sont clivantes pour l'avenir. Que dire d'une majorité qui affirmait réduire les impôts locaux, qui nous assure que la santé financière de la ville est saine alors qu'elle ne se préoccupe ni de transition écologique pour l'avenir de nos enfants, ni d'une perspective d'augmenter le nombre de praticiens alors que la santé de nos concitoyens est menacée par le désert médical qui s'installe. Le seul engagement que Monsieur le Maire respecte est celui de son attachement à un parti politique de droite bien qu'il ait promis qu'il n'affecterait pas son mandat. Encore une promesse non tenue et un mensonge de plus !

Cette équipe se révèle de plus en plus et détruit l'harmonie de notre belle ville. Nous, élus d'oppositions feront notre devoir de vous défendre et de vous aider à mieux vivre dans notre commune.

Christophe Ghersinu

# ON SORT!



## 📍 CINÉMA LES MÉLIÈS

Retrouvez la programmation sur [www.saint-marcellin.fr](http://www.saint-marcellin.fr)  
20 bd Riondel  
38160 Saint-Marcellin  
04 76 38 03 37



## 📍 MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Mardi : 14 h-18 h  
Mercredi : 10 h-12 h & 14 h-18 h  
Jeudi : 13 h 30-16 h  
Vendredi : 14 h-19 h  
Samedi : 9 h-12 h & 14 h-16 h  
1 bd du champ de Mars  
38160 Saint-Marcellin  
04 76 38 02 91

TOUTE L'ACTU SUR  
[WWW.SAINT-MARCELLIN.FR](http://WWW.SAINT-MARCELLIN.FR)

## MAI

■ **ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ**  
MERCREDI 4 > 18 H 30  
📍 MAIRIE/SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

■ **ATELIER PARTICIPATIF**  
Projet de revitalisation du centre-ville  
SAMEDI 7 > 10 H À 17 H  
📍 RDV DEVANT LE PARVIS DE LA MAIRIE

■ **RODA FAVELLA**  
(Théâtre/danse/musique/vidéo)  
DIMANCHE 8 > 18 H  
📍 HORS LES MURS DANS LE ROYANS

■ **YAKHIA NORD NIGER**  
(Exposition)  
DU 12 AU 15  
📍 SALLE D'EXPOSITION/ ESPACE SAINT-LAURENT

■ **BIRDS ON A WIRE**  
(Musique)  
VENDREDI 13 > 20 H  
📍 DIAPASON

■ **JOURNÉES FRANÇOISE SAGAN**  
Rencontre - conférence  
soirée cinéma - Inauguration de la rue Françoise Sagan  
VENDREDI 13 & SAMEDI 14  
📍 PLUSIEURS LIEUX

■ **JOURNÉE MÉMOIRE**  
Parcours mémoriel, exposition, film  
DIMANCHE 15  
📍 PLUSIEURS LIEUX



## MAI

### >>> FESTIVAL BARBARA



■ **NO MAD ? DES OISEAUX LA NUIT**  
(Concert)  
MERCREDI 18 > 19 H 30  
📍 HORS LES MURS LE GRAND SÉCHOIR/VINAY

■ **LA FÉLINE EN DUO**  
(Concert)  
JEUDI 19 > 20 H  
📍 HORS LES MURS COUVENT DES CARMES/BEAUVOIR EN ROYANS

■ **OURS/MATHIEU BOOGAERTS**  
DOUBLE PLATEAU  
(Concert)  
VENDREDI 20 > 20 H  
📍 DIAPASON

■ **TREMPAIN COUP DE POUCE**  
(Concert) - Gratuit  
> CASH MISÈRE  
> LA PALESSOU  
> +++  
SAMEDI 21 > 17 H 30  
📍 PARVIS DU DIAPASON

■ **ÉMILY LOIZEAU**  
(Concert)  
1ÈRE PARTIE : BELFOUR  
SAMEDI 21 > 20 H  
📍 DIAPASON

■ **BARBARA, DE THÉÂTRE EN THÉÂTRE**  
(Exposition)  
DU 18 AU 21  
VERNISSAGE > 18 H  
📍 SALLE D'EXPOSITION/ ESPACE SAINT-LAURENT

## MAI

■ **ATELIER PARTICIPATIF**  
Venez apporter vos idées sur le devenir de la place Jean Sorrel  
MERCREDI 18 > 17 H 30 À 20 H 30  
📍 RDV DEVANT LE PARVIS DE LA MAIRIE

■ **RALLYE MOTO**  
APF France handicap  
SAMEDI 21 > 8 H  
📍 RDV CHAMP DE MARS

## JUIN

■ **EN ROUTE VERS LA SANTÉ**  
Pour les 11 à 30 ans  
MERCREDI 1<sup>ER</sup> > 14 H À 16 H 30  
📍 CHAMP DE MARS

■ **ANIM'EXPO**  
Par Sébastien Bietrix  
DU 1<sup>ER</sup> AU 10  
📍 SALLE D'EXPOSITION ESPACE SAINT-LAURENT

■ **ARTÉMIA**  
Gala de danse  
VEND 3 & SAMEDI 4  
📍 DIAPASON

■ **FÊTE DE LA MUSIQUE**  
MARDI 21  
📍 EN VILLE

■ **TRAQUEURS D'IMAGES**  
Exposition de photos  
DU 22 JUIN AU 3 JUILLET  
📍 SALLE D'EXPOSITION/ ESPACE SAINT-LAURENT

■ **SYL'N JAZZ**  
Gala de danse  
SAMEDI 25  
📍 DIAPASON

■ **FÊTE DU SPORT, SANTÉ ET AUTONOMIE**  
SAMEDI 25 > 13 H 30 À 18 H  
📍 COMPLEXE SPORTIF DE LA SAULAIE